25e ANNÉE N° 2172 PARAIT LE SAMEDI 29 MAI 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Les Barrages de la Durance

M. Wilhelm, le distingué ingénieur des Ponts et Chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef des Hautes Alpes, vient de publier dans le *Bulletin de la Société d'Etudes* un très intéressant article sur « la Durance, utilisation de ses eaux et amélioration de son régime par la création de barrages ».

Voici un extrait que nous puisons dans le *Courrier des Alpes* :

Parmi les rivières de France la Durance est certainement une de celles dont l'étude offre le plus d'intérêt. Jadis totalement inutilisée et connue seulement par ses dépradations, elle est maintenant une source de richesses inestimables pour la Provence, à laquelle elle fournit l'eau vivifiante qui a transformé en jardins magnifiques des terrains autrefois incultes et dont certaines parties formaient un véritable désert.

Réservoir merveilleux de houille blanche, la Durance, dont la force motrice était à peu près complètement perdue jusqu'à ces dernières années, voit s'établir sur ces rives des usines puissantes, dont les unes permettront la création sur place d'industries diverses, et dont les autres porteront à des distances atteignant 200 kilomètres et même davantage la lumière et la force.

Si dès maintenant la nécessité d'augmenter le débit d'étiage de la Durance est devenue indiscutable, elle se fera sentir encore bien plus impérieusement dans quelques années, lorsque s'échelonneront sur le cours du grand torrent alpin de nombreuses usines dont le bon fonctionnement sera intimément lié à la prospérité d'industries importantes réparties dans toutes la région du Sud-Est de la France.

La question des barrages à créer dans le bassin de la Durance a donc été mis fort justement à l'ordre du jour.

Mais au moment où l'on se prépare à faire un premier pas, très important dans cette voie féconde de l'amélioration du régime de nos rivières alpestres, par la création du barrage-réservoir de Gréoulx, sur le Verdon, il nous paraît intéressant de résumer les études qui ont été faites et de décrire sommairement un deuxième projet, de plus grande envergure, dont la réalisation assurerait à l'agriculture de nouvelles ressources en eau et remédierait aux pénuries d'eau industrielles dont on se préoccupe dès maintenant.

C'est en 1856 que l'on a songé, pour la première fois, à créer de grands barrages de retenue d'eau dans le bassin de la Durance. A cette époque les arrosages étaient largement assurés et l'industrie des grandes chutes d'eau n'existait pas, mais on se préoccupait de remédier à la violence des crues qui avaient causé de graves dommages dans le bassin du Rhône, notamment en 1843 et en 1856. Le but que l'on avait en vue était d'emmagasiner dans de vastes réservoir à établir sur les principales rivières, une partie aussi grande que possible des volumes d'eau débités en temps de crues, pour les rendre ensuite lentement à leur cours naturels. Mais on ne tarda pas à reconnaitre qu'une œuvre aussi colossale aurait rencontré des difficultés techniques presque insurmontables et aurait entraîné des dépenses hors de proportion avec les résultats à attendre. Des études néanmoins furent entreprises et poursuivies pendant quelques années. Elles portèrent principalement sur la recherche des endroits les plus favorables pour y construire de grands barrages, sur la détermination au moyen de sondage de la position du rocher de fondation sous le lit des rivières, et sur les volumes d'eau qui auraient pu être emmagasiné dans les réservoirs projetés.

Dans le bassin de la Durance le service des Ponts et Chaussées s'occupa des études de six réservoirs. Les barrages projetés furent ceux de St-Clément, de Serre Ponçon et de Sisteron, sur la Durance ; d'Arambre et de Saléon sur le Buëch ; de Ste-Croix, sur le Verdon. Mais les études commencées ne reçurent aucune suite et les projets de barrages ne furent même pas présentés. Ce fut seulement en 1895, à la suite de la première forte pénurie d'eau, que la question des barrages redevint d'actualité. Justement préoccupé de remédier à l'insuffisance du débit de la Durance, pendant les années de sècheresse, le Conseil général des Bouches-du-Rhône fit appel à tous les concours et provoqua une première étude de la question.

Pour résoudre le problème tel qu'il est posé il est donc indispensable de recourir à des barrages de retenue d'eau. Dans cet ordre d'idées deux études qui avaient leur point de départ dans celles faites vers 1860 furent soumises au Conseil général des Bouches-du-Rhône : l'une par M. Dyrion, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, relative à l'établissement d'un barrage sur le Verdon, à Ste-Croix ; l'autre par nous même, ayant pour objet la construction d'un barrage sur la Durance à Serre-Ponçon.

Après examen de l'affaire par le ministère de l'Agriculture, la mise à l'étude du projet de Serre Ponçon fut décidée et le département des Bouches-du-Rhône y contribua pour une somme de 10,000 francs.

Pendant que nous nous occupions de cette étude, l'attention du Conseil général de ce département fut appelée sur la possibilité d'établir dans de bonnes conditions, un grand barrage sur le Verdon, à quatre kilomètres en amont de Gréoulx. Après une visite des lieux par la Commission des barrages en Durance, accompagnée des ingénieurs en chef des Basses-Alpes et des Bouches-du-Rhône, le Conseil général de ce dernier département demanda au ministre de l'Agriculture la mise à l'étude du nouveau projet.

Au cours des études qui nous avaient été demandées, nous fûmes amené à examiner une vingtaine d'emplacements, sur lesquels il paraissait possible à priori d'édifier des barrages de retenue. Mais bien peu résistèrent à un examen approfondi et la plupart d'entre eux furent écartés parce qu'ils présentaient un ou plusieurs inconvénients.

Nous arrivions finalement à conclure qu'à défaut de l'emplacement de de Serre-Ponçon, qui nous paraissait d'ailleurs utilisable malgré la profondeur de fondation, les seuls emplacements favorables se trouvent sur le Verdon, savoir :

Barrage de Castillon, à l'entrée du défilé de Demandolx ;

Barrage de Caréjuan, en aval du confluent du Jabron ;

Barrage de Gréoulx.

En adressant nos propositions au ministre de l'Agriculture, en février 1901, nous crûmes devoir y joindre l'avant-projet détaillé du barrage-réservoir de Serre-Ponçon. Mais celui-ci, sans être jugé irréalisable, fut écarté de nouveau comme devant donner lieu à des difficultés excessives et à une dépense trop élevée. Par contre, le programme que nous avions proposé pour l'aménagement du Verdon fut adopté. Nous fûmes chargés sous l'ordre de l'ingénieur en chef des Basses-Alpes, d'abord en 1902 des études du barrage-réservoir de Gréoulx, puis, l'année suivante, de celles des barrages-reservoirs de Castillon et de Caréjuan.

I. WILHELM.

« Quoi qu'il en soit, constate M. Wilhelme dans ses conclusions, les efforts qui ont été faits depuis une dizaine d'années en vue d'améliorer et de développer les irrigations en Provence, paraissent sur le point d'aboutir à un double résultat : La création du barrage-réservoir de Gréoux qui mettra fin aux pénuries d'eau de la basse Durance et l'aménagement du lac d'Allos qui rendra possible, ou tout au moins facilitera dans une importante mesure, la dérivation de Fontaine-l'Evêque ».

LES SYNDICATS D'INITIATIVE

Le Congrès de Pau

Le VIe Congrès des Syndicats d'initiative de France qui se tient cette semaine à Pau et dans les principales stations thermales et balnéaires des Pyrénées, a pris hier une décision très importante pour l'avenir de ces groupements d'intérêt public. Après plusieurs réunions où la question avait été mûrement étudiée, le Congrès sur un remarquable rapport de M. Auguste Giry, délégué du Syndicat de Provence, a adopté la classification en zones ou fédérations régionales de tous les Syndicats français.

C'est ainsi que pour notre région, les Bouches-du-Rhône, le Gard, le Vaucluse, des parties du Var et des Basses-Alpes, constitueront désormais le Syndicat régional de Provence avec siège à Marseille ; les Alpes-Maritimes, la Corse et les autres parties du Var et des Basses Alpes constitueront la Fédération de la Côte d'Azur ; enfin le Dauphiné, la Drôme et la Savoie constitueront le Syndicat régional des Alpes françaises.

Le Congrès a voté des félicitations à M. Giry pour le travail très documentés qui a abouti à cette organisation nouvelle.

Le Congrès a voté ensuite plusieurs vœux relatifs aux questions des transports, notamment ceux ayant trait à l'amélioration des services directs et des rapides de jour et de nuit entre Marseille et Bayonne *viâ* Toulouse.

Les congressistes ont été l'objet de sympathiques réceptions dans divers centres déjà visités ; ils poursuivront leurs travaux pendant toute la semaine et visiteront Hendaye, Lourdes, Cauterets, etc. Jeudi soir, un grand banquet officiel sera offert par la municipalité de Pau.

CHRONIQUE AGRICOLE

Gelées de printemps

C'est par millions qu'il faut évaluer les dégâts qu'ont causés au vignoble les gelées récentes des 2 et 3 mai. Il est donc souverainement opportun d'étudier les gelées et de voir comment, dans une certaine mesure, on peut s'en défendre,

On doit tout d'abord distinguer les gélées blanches des gelées noires ou à glace qui sont plus rares, mais beaucoup plus dangereuses.

Les gelées blanches sont le résultat, dans des circonstances données, du rayonnement nocturne. Ce phénomène météorologique consiste en ce que, la nuit, le sol abandonne à l'espace tout ou partie de la chaleur qu'il avait emmaganisée pendant le jour. Plus le temps est calme, plus la nuit est claire; plus la différence de température entre le jour et la nuit est grande, plus le rayonnement est intense. Le sol se refroidit donc plus vite que la couche d'air ambiant ; il en résulte le plus souvent de la rosée, formée par la condensation de la vapeur d'eau de l'atmosphère ; si la température est plus basse on a de la gelée.

Les effets de cette gelée sont d'autant plus pernicieux que la végétation est plus avancée, — ce qui est précisément le cas, cette année. — L'eau, que contiennent les cellules de la plante, sous l'influence du refroidissement, se concentre à l'orifice des conduits cellulaires où elle se congèle, de sorte que le soleil levant, frappant directement sur les cellules vides, les brûle littéralement.

Telle est brièvement résumée l'action de la gélée blanche sur les jeunes plantes. — Les conditions du gel ayant été déterminées, au cours de cet exposé, il est facile de prévoir que si l'on contrecarre l'une ou plusieurs de ces conditions, on a des chances d'éviter le cataclisme.

Plus l'air est pur, avons-nous dit, plus le rayonnement est actif. — Une vigne exposée aux vents, aux courants d'air, comme celles qui sont situées sur les coteaux ou les plateaux, sont donc dans de bien meilleures conditions que celles qui sont dans des fonds ou des vallées abritées. De même, si le ciel est chargé de nuages naturels ou artificiels, d'une part le rayonnement sera moins vif ; d'autre part, au lever du soleil il feront écran, et le dégel du liquide cellulaire se faisant petit à petit ou progressivement, il y a toute chances pour qu'il puisse, sans encombres, regagner les cellules auxquelles il donne l'élasticité et la résistance suffisantes pour soutenir l'action des rayons du soleil le plus ardent.

Nous ne pouvons évidemment rien faire pour provoquer la formation des nuages naturels, mais nous pouvons en faire naître d'artificiels, surtout si les viticulteurs d'un point donné se sont associés en syndicat et jouissent par ce moyen de ressources suffisantes. Il suffit de faire brûler des matières donnant beaucoup de fumée, comme des herbes vertes, du fumier, auquel on joint du coaltar ; encore faut-il que ces feux soient allumés dans le sens du vent et qu'il fasse assez d'air pour que le nuage se projette au dessus du vignoble. Un ingénieux système de thermomètre avertisseur, relié par des fils électriques à la demeure du vigneron, permet

© VILLE DE SISTERON

d'attendre chez soi, en repos, la venue du moment propice pour employer ce moyen de protection.

Une tente de toile au-dessus de la vigne procure un résultat sensiblement analogue : le seul point en suspens est de savoir si la récolte mérite cette avance assez considérable de frais.

Certains viticulteurs ont essayé de simples écrans en toile ou en paille. La dépense est moins considérable, mais les résultats ne sont pas aussi sûrs. Ces écrans modifient peu le rayonnement et voilent seulement l'ardeur du soleil levant.

L'expérience dénote, d'autre part, que le rayonnement s'est augmenté quand les terres viennent d'être remuées, ou quand elles portent des herbes. Il faut donc s'arranger pour que le binage soit terminé avant le débourrage et ne pas sacrifier au désir d'avoir, entre les ceps, une récolte de légumes ou autres plantes, qui favorisent la gelée.

Nous avons peu de choses à dire de la gelée à glace, qui n'est due qu'à un refroidissement général de la température, semblable à ceux qui provoquent les gelées d'hiver.

Le désastre que nous venons de subir semble bien avoir pour cause une véritable gelée noire, contre laquelle les procédés énoncés plus haut ne font que peu d'effets. Il est en tout cas, toujours prudent de les employer, d'adopter, dans les endroits exposés, une taille qui relève la souche aussi haut que possible, le rayonnement perdant toujours en intensité, à mesure qu'il s'éloigne du sol, ainsi qu'en témoignent les cordons unilatéraux élevés et les treilles qui n'ont pas été éprouvés par la gelée récente.

En cas de gelée, il est urgent de surveiller attentivement les repousses qui se feront sur le pied de vigne, pour ne conserver que celles destinées à former le courson de l'année suivante et leur donner, par un ébourgeonnement sévère toute la vigueur possible.

H.-B.

Chronique Locale

SISTERON

Collége. — La sortie pour les vacances de la Pentecôte aura lieu vendredi 28 mai après la classe du soir. La rentrée vendredi soir 4 juin pour les internes et samedi 5 juin à 8 h. du matin pour les externes.

A l' "Officiel". — Concernant la situation agricole de notre département, le journal *Officiel* a donné les renseignements suivants :

« Sauf de rares exceptions, l'état des céréales et des cultures fourragères est satisfaisant. Les plantations de pommes de terre et de semis de betteraves sont terminées. Les cultures fruitières ont très belle apparence. »

Vote de nos députés. — La discussion du projet de loi tendant à la réforme des Conseils de guerre, qui a eu lieu ces jours-ci, à la Chambre, a donné lieu à deux scrutins importants, qu'il est bon de faire connaître. Le premier, sur l'amendement Dalimier, tendant à la suppression de l'article 3 du projet de loi, cet article n'ayant d'autre but que de rendre la réforme illusoire puisque, en fait, cet article rétablit les Conseils de guerre que l'article 1 de la loi avait supprimés. Dans ce vote MM. Isoard et Joly se sont prononcés pour, c'est-à-dire en faveur de la suppression de la juridiction militaire : MM. Boni de Castellanne, Reinach et Guyot de Villeneuve se sont prononcés contre sur ce même article 3 : M. Ponsot a prononcé qu'au moins pour en atténuer les effets, le jury devant lequel comparaîtraient les soldats coupables, fut composé, non pas uniquement d'officiers, mais aussi de jurés civils, pères de famille. MM. Joly et Isoard ont voté en faveur de la proposition Ponsot; quant à M. Reinach, Guyot de Villeneuve et de Castellane, ils ont voté contre,

Comice Agricole. — M. le ministre de l'Agriculture vient d'accorder au Comice agricole de Sisteron, une subvention de 800 francs pour être décerné en primes à la suite du concours qui aura lieu en 1909.

Nos fêtes. — Les fêtes de la Pentecôte qui vont avoir lieu chez nous les 29, 30, 31 mai et 1er juin, ont attiré dans notre ville une multitude d'attractions diverses et d'un nouveau genre.

A l'occasion des fêtes, samedi soir, à 8 h. 1/2 la musique des *Touristes des Alpes* fera la retraite aux flambeaux ; le lendemain dimanche, elle se fera entendre sur la place de la Mairie à 2 h. 20 du soir avec le programme suivant :

Carnaval Aixois, Allégro.	Durand.
Le Ménétrier de St-Waast, ouv.	X.
Sympathie, valse.	Mezzacapo.
L'Amour Africain, fantaisie,	Paladilhe.
Bicyclette-polka.	Wesly.
La Marseillaise	

Lundi la musique jouera à l'aire St-Jaume à 2 h. du soir.

Voici le programme :

Joyeux Moulin, Allégro.	X.
Rose-Mousse, valse.	Bosc.
Voyage en Orient, suite d'orchestre,	Dumaine.

a) En Mer
b) Chez les Chaouïas,
c) Marche des Caïds.

Attractions. — Le cirque Brion, composé de 25 artistes et 30 chevaux, qui jouit, dans notre région, d'une brillante réputation, sera de passage dans notre ville, les 29 et 30 mai, à l'occasion de la fête patronale. Le samedi 29 mai, en matinée, aura lieu une grande représentation avec le concours de toute la troupe.

Ville de Sisteron

FETE PATRONALE

les 29, 30, 31 Mai et 1er Juin 1909

PROGRAMME

Samedi 29 Mai : Tenue de l'important marché de la Pentecôte. A 8 h. 1/2 du soir, Salves d'artillerie, Retraite aux flambeaux par les *Touristes des Alpes*.

Dimanche 30 Mai, à 5 h. du matin, Salves d'artillerie ; à 2 h. 20 du soir, Place de la Mairie, **Grand Concert** par la Société musicale des *Touristes des Alpes* ; à 4 h. 30 du soir, Avenue de la Gare, **Course de Bicyclettes**, sous le patronnage du *Sisteron-Vélo*, 100 fr. de prix plus les entrées.

Course régionale (entrée 1 franc) : 1er prix 30 fr., 2e prix 15 fr., 3e prix les entrées.

Course Locale (entrée 1 fr.) : 1er prix 20 fr., 2e prix 15 fr, 3e prix les entrées.

Course du "Sisteron-Vélo" : 1er prix 10 fr., 2e prix 5 fr.

Course d'encouragement, réservée aux jeunes gens au dessous de 15 ans : 1er prix 7 fr., 2e prix 3 fr.

Les engagements sont reçus au siège de la Société de *Sisteron-Vélo*, café de la Terrasse, rue Saunerie ; 9 h. du soir sur le pré de foiré, Brillants feux d'artifice, tirés par M. Pons Joseph, peintre-artificier ; à 10 h. du soir, place de la Mairie, Bal public à grand orchestre.

Lundi 31 Mai, à 2 heures du soir sur le Cours St-Jaume, CONCERT par les *Touristes des Alpes* ; à 3 h. 1/2 Cours St-Jaume : *Jeux divers*, de la poêle, de la cruche, du baquet, concours de grimaces, courses aux œufs, etc ; à 9 h. du soir, rue Saunerie : Bal public à grand orchestre.

Mardi 1er Juin, à 10 h. du matin au Cours St-Jaume, **Grand Concours de Boules**, entrée 2 francs, 90 fr. de prix et les entrées. Une affiche ultérieure fera connaître le réglement.

Pendant toute la durée des fêtes, au faubourg la Baume, **Concours de Tir** à l'arme de chasse, prix un permis de chasse.

Tirs, carrousels, montagnes russes, aréoplanes, chevaux galopants, tunnel électrique, balançoires, cinématographes, etc , etc.

La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sisteron, le 5 mai 1909.

Le Maire : H. GASQUET.

Concours pour l'obtention du brevet de vélocipédiste. — L'épreuve annuelle prévue par la circulaire ministérielle du 20 mai 1905, pour l'obtention du brevet de vélocipédiste, aura lieu à Digne le samedi 5 juin, à 5 heures du matin.

Les hommes de la réserve et de l'armée territoriale qui désirent y prendre part sont invités à adresser leur demande à Digne pour le 4 juin au plus tard.

Ils devront se présenter, porteurs de leur livret individuel, à la caserne Desmichels, le 5 juin à 4 h 30 du matin

P.-L.-M. — *Fête de la Pentecôte.* — A l'occasion de la Fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 27 mai 1909, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 Juin, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ETAT-CIVIL

du 14 au 22 Mai 1909.

NAISSANCES

Néant.

MARIAGE

Entre M. Audibert Louis Cult. à Sisteron et Mlle Monard Denise, s.p. à Curel,

Entre M. Beoletto Laurent, comptable à Marseille et Mlle Pascal Marie Rose, s. p. à Sisteron.

DÉCÈS

Meynaud Euphrosine, s. p. Vve Béraud, rue Saunerie,

A VENDRE Cheval et charrette anglaise tout attelé ou séparément. S'adresser au bureau du journal.

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras, a une action sédative directe sur le poumon, ainsi s'expliquent les merveilleux effets que ce remède qui, sans nuire à l'organisme, comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme l'oppresson, le catarrhe, l'essoufflement. la toux rebelle de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr.10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Pour guérir la *migraine*, les *maux d'estomac* et la *constipation*, les Pilules Suisses sont le *seul remède* ayant fait ses preuves dans le monde entier depuis *28 ans*. 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

A VENDRE

Grande Quantité de Bonbonnes

de toutes contenances

S'adresser au bureau du Journal.

LES LIVRES INDIPENSABLES

La «Collection Familia» dont nous annoncions récemment la créatio,n vient de s'enrichir d'un second volume : *Le Droit usuel de la Famille*, par M. Brisset-Bonnetain. Le titre seul de cet ouvrage en fait ressortir l'intérêt et l'utilité, A ces mille petits problèmss juridiques que soulèvent presque journellement les diverses manifestations de la vie de famille : naissance, mariage, décès, et dont s'embarasse si souvent notre ignorance du droit, on trouvera ici réponse claire et solution pratique. C'est dire combien de difficultés, de fauses démarches et de frais inutiles sauront s'épargner les possesseurs de ce précieux manuel.

Rappelons que le *Droit usuel de la Famille*, comme tous les volumes de la « Collection Familia » ne coûte, élégamment relié toile, que 2 fr. 50. (Librairie des *Annales politiques et littéraires*, 43, rue Saint-Georges, Paris.)

Etude de Me TURCAN

Notaire

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Adjudication

Sur Surenchère

Le **Dimanche vingt Juin** mil-neuf cent neuf, à **deux** heures du soir, à Sisteron dans l'étude, il sera procédé à la

VENTE AUX ENCHÈRES

de l'immeuble ci-après appartenant à l'Hôpital de Sisteron.

MAISON D'HABITATION

sise à Sisteron, rue de l'Horloge, avec écurie et remise.

Mise à prix : **Trois mil le neuf cent cinq** fr. ci **3905 fr.**

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Turcan**, notaire dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :

Turcan, notaire.

Etude de Me Charles BONTOUX

Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

D'IMMEUBLES

APRÈS FAILLITE

Il sera procédé le **mardi vingt-deux juin** *mit neuf cent neuf à* **neuf** *heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Civil de première Instance de Sisteron, séant au Palais de Justice, à la*

Vente aux Enchères Publiques

*devant M. Girard juge-commis, des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune d'***Aubignosc**, *canton de* **Volonne**, *arrondissement de* **Sisteron** *(Basses-Alpes).*

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

PREMIER LOT

Ce lot comprendra : 1° **Vigne**, vague, pré et bruyère au lieu dit grandes terres, numéros 301, 302, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 270 p., 267 p., 251, 252, 253, 254, 267 de la section B du plan cadastral de la commune d'Aubignosc, d'une contenance d'environ 2 hectares 51 arès 22 centiares. Sur ces parcelles se trouvent : 1° un bâtiment composé d'une écurie et grenier, confrontant du levant Bouchet Adolphe et Depeyre, du couchant Moullet Fortuné ; 2° Un autre, petit bâtiment composé d'une écurie et grenier à foin, confrontant du levant Bouchet Adolphe, du couhant Féraud Edouard, du midi Donnet, du nord rase et Tirand Eugène.

2° Les numéros 366 p. et 366 p. de la section B du plan cadastral de ladite commune d'Aubignosc, d'une contenance cadastrale d'environ 1 hectare 32 ares 92 centiares, confrontant du levant Chabrier, du midi les forêts, du couchant Moullet Albain, du nord forêts.

Mise à prix : **Cinq cents** francs. ci..... ..... **500** francs.

DEUXIEME LOT

Vigne et **vague** à Aubignosc au quartier du Clot, numéro 1270 de la section B, d'une contenance d'environ 6 ares, 18 centiares, confrontant du levant chemin, du couchant Guigues Louis, du midi Guigues et du nord Chabrier.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

© VILLE DE SISTERON

TROISIÉME LOT

Labour et **vigne** aux lieux dits Largien et de Juste, numéros 38, 12 et 40 de la section B, d'une contenance d'environ 82 ares 52 centiares, confrontant du levant chemin, du midi Chaix, du nord Maurel, du couchant Chaix,

Mise à prix : **Sept cents** francs.
ci..... **700** francs.

QUATRIEME LOT

Maison et **cour** devant l'Eglise du hameau du Forest, numéro 90 p. de la section B, composé d'un rez-de-chaussée, cave, chambres au dessus, confrontant du levant Mauduech, du nord Bouchet, du midi ravin, du couchant Jean Honoré.

Mise à prix : **Deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

CINQUIEME LOT

Maison composée d'une partie au deuxième étage, une cuisine, chambre et galetas, numéro 90 p., quartier de Saint-Joseph, confrontant du levant Pierre Cézarini, du midi la place du Forest, du nord Moullet et du couchant Chabrier.

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... **50** francs.

SIXIEME LOT

Labour et **prairie** au quartier du Crouzouret, numéros 860 et 861 de la section B du plan cadastral de la commune d'Aubignosc, d'une contenance cadastrale d'environ 13 ares 63 centiares, confrontant du levant Jules Peyrothe, du midi Pabon Léon, du couchant Jules Peyrothe et Magnan, du nord le ravin du Rieu.

Mise à prix : **Deux cent cinquante** francs.
ci..... **250** francs.

Ces immeubles sont tous situés sur la commune d'Aubignosc. Ils appartiennent à Monsieur Paul **Donnet**, ancien négociant en vins, demeurant et domicilié à Sisteron, déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal Civil de Sisteron statuant commercialement en date du quatorze avril mil neuf cent huit enregistré.

La vente en est poursuivie à la requête de Monsieur Eugène **Peignon**, commis-greffier près le Tribunal de Sisteron, agissant en qualité de syndic définitif après union de la faillite du dit Paul **Donnet** ayant pour avoué Me Charles **Bontoux.**

Elle a lieu en vertu d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Sisteron le douze mai mil neuf cent neuf, enregistré, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me Charles **Bontoux** et déposé au greffe du Tribunal Civil de Sisteron.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux**, avoué poursuivant la vente.

Sisteron, le 28 mai 1909.

C. BONTOUX.

VIN de la **Propriété garanti naturel.** *Rouge 35 fr.* la pièce de 220 litres, *Blanc 45 fr.* la pièce de 220 litres ; franco gare acheteur. FUT PERDU. Port et congé payé au départ, PAIEMENT à 120 jours net ou contre remboursement 5 % (Echant. 0,50) PRIME : bonbonne 2 lit. *malaga.* Adresse : LÉON, régisseur, boulevard Maguelone, 21, MONTPELLIER (Hérault).

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers et un apprenti chez M. BEC Paul, fabricant de chaussures, Sisteron.

A louer présentement

JOLIE CAMPAGNE D'AGREMENT

à 2 kilomètres de la ville
avec environ 2 hectares de pré
S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

M. IMBERT Louis, balayeur public, prévient les intéressés qu'il a un grand stock de fumier **à vendre à des prix très modérés**. S'y adresser.

A LOUER

Grand Entrepot

situé au Centre de la Ville

S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemin Vicinal ordinaire N° 2 de Saint-Pierre à la fontaine du village

COMMUNE DE CURBANS

Purge d'Hypothèques

AVIS

Par acte administratif reçu le douze Septembre mil neuf cent huit par Monsieur le Maire de Curbans à cet effet délégué, enregistré, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après, ont cédé à la commune pour l'ouverture du chemin vicinal ordinaire numéro 2, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

Nos d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS des PROPRIÉTAIRES,	DOMICILE	DÉSIGNATIONS CADASTRALES. Section.	Numéro.	Lieux dits	NATURE DES TERRAINS	SURFACE à acquérir	VALEUR par mètre carré	VALEUR en totalité	DÉDOMMAGEMENT Indemnités et accessoires Causes d'augmentation
1	ROLLAND François	Curbans	A	426	La Pause	labour	350m²	0.50	175.00	
			»	420	id.	id.	767	0.75	575.25	
			»	124	Aire de la Croix	id.	138	0.75	103.50	36.75
			»	125	Les Aires	labour et cour	99	0.50	49.50	
			»	128	Le Clos	cour	15	1.00	15.00	*dépréciation pour cause de morcellement*
			»	126	id.	aire et cour	45	1.00	45.00	
						Surface totale	1414	TOTAL	963.25	36.75
2	CHEVALY Eugène et Zélie frère et sœur, indivis	Curbans Céreste	A	416	Le Barry	labour	1560m²	0.75	1170 00	30
								TOTAL	1000	*dépréciation pour morcellement* 1200

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales.

A défaut d'inscription dans ce délai les immeubles cédés à la commune de Curbans seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le 8 mai 1909.

Le Préfet des Basses-Alpes,
Par délégation du Préfet
Le Conseiller de Préfecture,
GRENET.

Bulletin Financier

Le marché fait toujours preuve de très grande fermeté ; les Mines d'or et le Rio enregistrent de nouvelles plus-values.

La Rente française est soutenue à 97.87. L'Extérieure se négocie à 98.90. Portugais 3 0/0 64.20.

Les fonds russes s'inscrivent en légère avance. 5 0|0 1906 103.05. 4 1|2 0|01909 96.90

Turc unifié 93.50, Serbe 4 0|0 85.85.

Les établissements de Crédit sont très fermes. Banque de Paris 1755. Société Générale 668. Comptoir d'Escompte 716. Banque franco-américaine 474. Banque Ottomane 729.

Les chemins de fer espagnols se négocient aux environs de leurs cours précédents. Métro 517. Omnibus 1408. Thomson 718.

Rio Tinto 1936,

Mines d'or très fermes et en hausse. Rand Mines 241 Mines 241.

Les obligations 5 0|0 Energie Industrielle se traitent à 478 et les obligations Nord-Est de l'Espagne à 462. Les actions Lille-Roubaiv Tourcoing cotent à 248.

RECOLTE 1908 : 850 hectolitres à vendre
Pour boire du BON VIN *garanti naturel*
adressez-vous directement **au Vigneron** du domaine du Moulin à Vent
d'AUBAIS-GARD
Vin rouge 35 fr. la piece de 228 litres
Vin rouge 84 fr. le demi-muid de 260 litres } *logé et franco*
Certificat de récolte accompagne facture Le transport et la régie tout payé au départ. Rien à débourser en prenant livraison. *Prime 2 bouteilles d'eau de vie de Marc, à chaque pièce.* Echantillon 0,50 c. Toute facilité pour paiement. Les expéditions se font le samedi.

PORTRAITS D'HIER

ETUDES
sur la Vie, les Œuvres et l'Influence
des
GRANDS MORTS DE NOTRE TEMPS

Après **Emile Zola** dont *Victor Méric* a fouillé l'œuvre colossale et donné — en 32 pages — l'étude la plus complète parue jusqu'ici, sur ce que fut la vie et la pensée du père des *Rougon Macquart*, LEON WERTH écrivait sur ce grand artiste. **Puvis de Chavannes**, les pages les plus claires *Georges Pioch*, le distingué musicographe, étudiait **Beethoven**, *François Crucy* le célèbre dramaturge norvégien **Henrik Ibsen**.

C'est **Honoré de Balzac** que *Manuel Devaldès* nous présente dans le N° 5 de **PORTRAITS D'HIER** qui vient de paraître. Cette étude remarquable sur l'auteur de la *Comédie humaine* arrive juste au moment où le monde des lettres s'apprête à fêter le 110e anniversaire de la naissance de Balzac. C'est dire tout l'intérêt que présente ce numéro.

PORTRAITS D'HIER est bien la plus audacieuse tentative de vulgarisation littéraire, artistique et scientifique, Chaque numéro est magnifiquement illustré et l'éclectisme qui a présidé au choix de la collaboration est le plus sûr garant de l'intérêt passionné que suscitera l'œuvre entreprise.

Chaque fascicule de **"Portraits d'Hier"**. formant une élégante plaquette de 32 pages in-8, est vendu 25 centimes.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
20, Rue du Louvre, et 131, Rue St-Honoré
PARIS (1er)

La Vie Heureuse

Toute l'Actualité, Arts, Lettres, Monde, Cours, Faits, Idées, toutes les initiatives fécondes, toutes les manifestations intéressantes de l'activité d'aujourd'hui se reflètent dans la **Vie Heureuse.**

Quelques une des plus jolies femmes Sud-Américaines qui viennent de célébrer l'anniversaire de l'indépendance argentine ; la *Saison russe* qui fait entendre aux Parisiens les œuvres les plus célèbres des Rimsby Korsakoff, des Glinka, des Borodine, des Chapnine, etc. Les salnires de femmes pour le travail à domicile, question si ardue que l'Académie des sciences morales vient d'ouvrir une enquête approfondie sur l'amélioraiion possible d'un état de choses qui condamne à la pire misère de nombreuses mères de famille ; le caractère des *maris dans les romans de femmes* tels que les présentent Mmes la Comtesse de Noailles, Claude Ferval, Gérard d'Houville, Marni, Marcelle Tinayre ; la joie de la Hollande lors de la naissance de la petite Princesse ; l'action de Mme Daniel Lesueur au Comité de la Société des Gens de Lettres, qui l'a réélue comme vice présidente ; six femmes peintres et sculpteurs admises au second essai pour le prix de Rome ; l'extraordinaire orgueil de caste de ces nains dont la *ville lilliputienne* est une des curiosités de la saison, les touchantes et étranges amitiés qui reconcilient les ennemis séculaires de la gent animale et font d'un chat le protecteur d'un nid, d'un chien l'ami de cœur d'un lion ; les œuvres des trois salons actuellement ouverts : *artistes français, cent portraits, humoristes ;* la *crise du chapeau haut de forme* qui coiffe — assez mal — les hommes depuis plus d'un siècle ; les *trois formes du mariage*, rapt, achat, accord, dans tous les pays ; les femmes reçues au concours de l'internat des hôpitaux ; une conférence de Mme Dieulafoy, les chiens favoris de personnalités connues ; le Congrès du Sillon ; les premières intéressantes du mois ; quelques curiosités scientifiques mises à la portée de tous ; le mois des fantaisistes, etc., etc. En un mot, plus de vingt articles variés, amusants, littéraires, documentés, donnent au numéro de mai de la **Vie Heureuse** un incomparable attrait.

Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. — *Conseil des Femmes :* Paris et Départements, 4 fr.50 ; Etranger, 5 fr. 50 ; le numéro, 30 centimes.

Les Hommes du Jour

Aujourd'hui parait en 4e série de la curieuse et intéressante publication LES HOMMES DU JOUR.

On y trouvera les portraits-charges et les biographies de : Mirbeau, Rodin, Brousse, Lockroy, Viviani, Biétry, Descaves, J. L. Breton, P. Bourget, M. Allard, A. Antoine, Gérault Richard. Texte de Flax, dessins de A. Delannoy.

La valeur documentaire, littéraire et artistique de cette publication en fait une collection unique que tout acheteu conserve précieuesment.

On peut se procurer la 4e série, soigneusement brochée sous couverture illustrée, chez tous les libraires, dans tous les kiosques et bibliothèques des gares. Prix **1** fr. **20**, franco **1** fr. **30**.

Administration : 38 Quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

LES HOMMES DU JOUR
paraissent tous les samedis. — Le N° 10 cent.

ON DEMANDE un apprenti typographe à l'imprimerie du "Sisteron-Journal".

ANÉMIE
PAUVRETÉ DU SANG
FLUEURS BLANCHES
FAIBLESSE GÉNÉRALE
Guérison radicale
EN 20 JOURS
par l'Elixir
ou la Confiture de
St VINCENT DE PAUL
Les Seuls autorisés spécialement.
PÉLOILLE, Pharmacien, 2, Faubg St-Denis, PARIS
et toutes Pharmacies. — BROCHURE FRANCO.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Avez-Vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | St-LOUIS 1904 | LIÈGE... 1905 | MILAN... 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du **RICQLÈS**

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

DUNLOP

PNEUS-AUTOS

BANDES RONDES OU PLATES

FERRÉS CUIRASSE ARMÉE

CUIRASSE CANNELÉE

ENVELOPPES VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT VOLCANISÉES

ENVELOPPES EXTRA-FORT FAÇON MAIN

CHAMBRES A AIR EXTRA

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

PNEUS-VELOS

DUNLOP

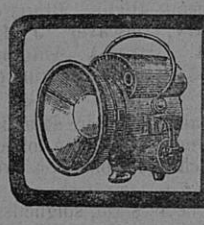

LE PHARE DUCELLIER VOIT TOUT

CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS DE VIGNE RACINÉS

1e prix au Concours départemental de Propriétés. 1905.

Casimir Magnan

2e prix au Concours départemental d'encouragement à l'agriculture (prix Meynot).

Chevalier du Mérite Agricole

Horticulteur à SISTERON, *Campagne Le Gand* «B-A»

Créations de Parcs et Jardins Fruitiers

Terrassements et Plantations en tous genres

VIGNE

Producteur direct,
Alicanthe ruspéstris terras n° 20
Othelot,
Seibeil Nos 1, 176, 128, 1020,
Jacquez à gros grains,
Herbemont,
Isabelle.

VIGNE

Porte greffe,
Qiparia gloire de Montpelier,
Ruspestris du Lot,
Solonis Robusto,
Ruspestris riparia, 3308, 3309. 101, 14
Solonis ruspestris, 1616,
Berlandièri riparia, 34

PLANTS GREFFÉS POUR RAISINS DE TABLE ET CUVE

ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES

CONNIFÈRES, ARBUSTES et PLANTES Vertes assortis

L'Etablissement fait des plantations avec garantie de la reprise des Arbres, soit pour allées, terrasses et autres.

TIRAGE SANS REMISE POSSIBLE
15 JUIN 1909

Grande **LOTERIE** Natle de

ARTISTES LYRIQUES

3 Gros Lots : **250.000f - 100.000f - 50.000f**

50 Lots de 1000 fr. ; 142 de 500 fr. et 1001 de 100 fr. formant un total de 1196 Lots pour

621.100fr.

payables en or et déposés au Comptoir National d'Escompte de Paris.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

EN VENTE chez tous les libraires, papetiers, bureaux de tabac. Pour les envois à domicile envoyer lettres et mandats à l'**Administrateur de la Loterie, 110, Boulevard Sébastopol**, en joignant 0f10 pour le port. Tout acheteur de 5 billets recevra *gratuitement* la liste des numéros gagnants.

DERNIERS BILLETS

BUSSANG guérit L'ANÉMIE

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN ABONNEMENT

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

© VILLE DE SISTERON

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,